

Nombre de conseillers	
En exercice	27
Présents	27
Votants	27

**VILLE DE BRIARE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-six, le vingt-sept avril, à dix-huit heures, le Conseil municipal, légalement convoqué le dix-sept, s'est réuni en salle du conseil municipal, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Gabriel DENIZOT, le Maire.

**Présents :**

Monsieur DENIZOT Gabriel ; Monsieur DORSO André ; Madame MOLONEY Pauline ; Monsieur FAISY Fabien, Madame GUILLAUME Sylvie, Monsieur POIDVIN Thomas ; Madame DELEHAYE Jacqueline ; Monsieur SEMENCE Gérard ; Madame PIROG Dominique ; Monsieur MANZANO Patrick ; Madame BOURGOIN Evelyne ; Madame VASSOILLE Lucie ; Monsieur DELEHAYE André ; Madame LECOMTE Sylvie ; Monsieur GARDINIER Frédéric ; Madame SALIN Audrey ; Monsieur TOURTE Jean-Luc ; Madame ACKENINE Claude ; Monsieur SEGURET Alain ; BLANCHET Ludivine ; Monsieur ROUGNON-GLASSON Denis ; Madame PINON Nicole, Madame PARIS Mathilde ; Monsieur LHOSTE Laurent ; Madame SIGNORET Edwige ; Monsieur GIRAULT Dominique ; Madame VELAY Christiane.

Madame PIROG Dominique est nommée secrétaire de séance.

**Délibération n°2026-041 : ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AUX COMMISSIONS DE SUIVI DE SITES (CSS) AU TITRE DES INSTALLATIONS CLASSÉES SEVESO SEUIL HAUT.**

**Vu** les dispositions relatives aux établissements classés Seveso seuil haut et à la mise en place des Commissions de Suivi de Site (CSS) ;

**Vu** la nécessité de désigner des représentants du Conseil municipal appelés à siéger au sein des CSS concernant les sites suivants :

**Considérant** que les CSS ont pour mission d'assurer l'information, la concertation et le suivi des activités des installations classées Seveso seuil haut ;

**Considérant** que la commune doit être représentée au sein de ces commissions ;

**Considérant** que les représentants sont désignés pour la durée du mandat municipal en cours ;

**Considérant** la proposition du Maire de désigner Monsieur DORSO André.

**Le Conseil municipal,**  
Après en avoir délibéré à l'unanimité.

**Désigne** Monsieur DORSO André Représentant du Conseil municipal aux commissions de suivi de sites (CSS) au titre des installations classées Seveso Seuil Haut.

Le 27 avril 2026

La Secrétaire de séance,



Dominique PIROG



Le Maire,



Gabriel DENIZOT